

L'an deux mille dix-huit, le quatorze novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du six novembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 132 Présents (mini 30) : 73
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 251 Présentes : 130 Exprimées par pouvoirs : 61 Total (mini 127) : 191
Quorum atteint

**4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 6 voix)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Michel GREGOIRE, Ghislaine SAVIN

**2 représentantes du Conseil régional Sud Provence-Alpes Côte
d'Azur (porteuses de 6 voix)**

Eliane BARREILLE, Jacqueline BOUYAC

**3 représentants du Conseil départemental de la Drôme
(porteurs de 7 voix)**

Pierre COMBES, André GILLES, Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 7 voix)**

Gérard TENOUX

3 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND

60 représentants des communes, communes associées et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Béatrice ALLIROL, Louis AICARDI, Jean-Marc ARCHAMBAULT, Florent ARMAND, André AUBERIC, Huguette AUDIBERT, Marcel BAGARD, André BALANDREAU, Monique BALDUCCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Yves BEGUIN suppléant, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Olivier CADIER, Philippe CAHN, Stéphane CLOSSE, Viviane COCQUELET-COURBET, Jean-Marc CORBEL suppléant, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Jacques ESTEVE, Rosy FERRIGNO, Jean GARCIA, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Christian GODART, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Laurent HARO, Myriam HUGUES, Dimitri JOLY, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME suppléante, Marie-Hélène LEROY, Patrick LIEVAUX, Valéry LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Henriette MARTINEZ, Georges MOCHOT suppléant, Marie-Pierre MONIER, Franck MUCKE, Catherine NESTEROVITCH, Jacques NIVON, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Jacques RODARI, Marc ROLLET suppléant, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Gérard TENOUX, Christian THIRIOT, Claude THOMAS, Caroline YAFFEE.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre-Yves BOCHATON à André AUBERIC, Alain FRACHINOUS à Claude AURIAS, Damien DURANCEAU à Marcel BAGARD, Roger DIDIER et Chantal EYMEUD à Eliane BARREILLE, Robert GIVAUDAN et Bruno LAGIER à Sébastien BERNARD, Mounir AARAB et Anne LORNE à Didier-Claude BLANC, Michel BOIS à Pierre DALSTEIN, Abel RIXTE et Ginette TORTOSA à Rosy FERRIGNO, René ALMERAS et Sylvie LAMBERT à Evelyne GAUTHIER, Alain d'HEILLY et Jean SCHÜLER à Christian GODART, Françoise CASALINO à Michel GREGOIRE, Jeannie DENIEAULT et Julie RAVEL à Dominique GUEYTTE, Guy FAURE à Dominique JOUVE, Marie-Claude BUCHER à Marie-Hélène LEROY, Jean-Marc

AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Pierre SCHIAZZA (commune du Saix) et Pierre SCHIAZZA (CC du Buëch Dévoluy) à Claude PIGAGLIO, Michel COUBAT à Caroline YAFFEE

Délégués excusés

Fabienne DARINI, Marlène MOURIER, Jean-Marc PELACUER, Nicolas SOULIER

Invités excusés

Frédéric LAVERGNE (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Nadine MORDANT (Commissariat des Alpes), Ghislaine SEVE (Trésorerie de Nyons)

Participaient également à la réunion :

Louis AUTRAND suppléant, Adrien DONZET suppléant, Chantal MARCOU suppléante
Pascal BLANC, Sébastien DUPOUX

Patricia BILCOQ (Dauphiné Libéré), Christine BONNARD (Sous-préfète de Nyons), Laurent CHAREYRE (SDED), Frédéric GIRARD (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Sébastien NINON (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Monsieur Dimitri JOLY est nommé secrétaire de séance

Objet : Régularisation des comptes du budget annexe – réaffectation comptable de titres.

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le SMBP avait été choisi pour porter juridiquement et administrativement des programmes régionaux et européens (CDDRA, animation Leader...). Afin que les dépenses et recettes de ces programmes n'impactent pas le budget de fonctionnement du syndicat mixte, il avait été décidé de les gérer dans un budget annexe.

Lors de la dissolution du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales (SMBP), le résultat de clôture du budget annexe (351) était de **-125 226.01 €** (Compte Administratif 2016 du SMBP).

Afin de pouvoir procéder à la liquidation du SMBP, ce déficit a été intégré dans le budget principal du SMBP (350) puis transféré au budget principal du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales (PnrBp - 380).

En 2016, la Région Auvergne-Rhône Alpes a versé le solde des programmes suivants : CDDRA 2015, CTEF 2015 et SPRO 2015 ; pour un montant total de **92 449.92 €**. Ces recettes ont été encaissées au compte du budget annexe (381).

Afin de rétablir l'équilibre financier du budget principal du PnrBp, le Président propose d'annuler les titres correspondants et de les réordonnancer au compte du budget principal (380).

Les **32 776.09 €** restant seront régularisés par la ventilation du versement du solde de l'animation Leader 2015/2016 dont le montant s'élève à 73 336.64 € : 32 776.09 € au budget principal (380) et 40 560.55 € au budget annexe (381).

Titres du budget annexe (381) à annuler :

objet	n° titre	date	montant
CDDRA 2015	2016-05	02/09/2016	36 398.85 €
CDDRA 2015	2016-06	09/09/2016	17 211.07 €
CTEF 2015	2016-03	13/06/2016	30 000.00 €
SPRO 2015	2016-01	13/06/2016	8 840.00 €
Total			92 449.92 €

Pour ce faire, il y a lieu de prendre la DM suivante sur le budget annexe :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 : titres annulés sur exercices antérieurs		92 449.92 €		
R-7472 : subventions région				92 449.92 €
Total Fonctionnement		92 449.92 €		92 449.92 €

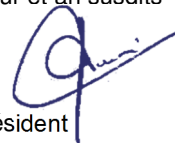
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Décide** d'annuler les titres susvisés
- **Prend** la Décision Modificative suivante sur le budget annexe :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 : titres annulés sur exercices antérieurs		92 449.92 €		
R-7472 : subventions région				92 449.92 €
Total Fonctionnement		92 449.92 €		92 449.92 €

- **Donne** tous pouvoirs au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

